

300

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 300 9 janvier 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley

Bonne année et bonne santé !

Bonne année et bonne santé ! Toujours les mêmes vœux pour accompagner la nuit du 31 décembre... Même si les sondages à la mode mettent en évidence d'autres préoccupations majeures chez la Suisse de 1974-1975 (du maintien du pouvoir d'achat au plein emploi assuré), un souci demeure, la santé.

Et en effet, il y a gros à parier que la santé se rapprochera encore cette année des premières préoccupations de la collectivité. Certes, la récession, la lutte contre l'inflation continueront — sans nul doute et à bon escient — à faire les gros titres (et dès ce moi-ci, bien sûr, avec la session extraordinaire des Chambres fédérales que nous évoquions dans les deux derniers numéros de DP); mais l'organisation du droit aux soins de santé restera en filigrane de l'actualité comme l'une des tâches fondamentales de notre société, qu'elle soit en crise ou non.

Parlera-t-on d'économies, qu'aussitôt les regards se tourneront vers l'un des postes les plus importants des budgets cantonaux : la santé !

Et là, une politique d'austérité doit inévitablement déboucher sur une révision, déchirante certainement pour le plus grand nombre, de la conception même des soins et de la médecine.

Longtemps, la mission de la médecine avait paru incompatible avec des arguments d'ordre financier. Et pourtant la limite économique des prestations de santé était patente dans l'explosion des dépenses d'exploitation hospitalière : une extrapolation par l'absurde (mais combien révélatrice) des courbes « santé » et « PNB » ne les faisait-elle pas se croiser d'ici quarante ans ? Le bouleversement était donc hier prévisible, voire souhaitable; aujourd'hui, de nouveaux choix s'imposent avec la plus grande des urgences.

Le resserrement économique doit en effet être non seulement l'occasion de déterminer enfin les priorités en matière de santé, mais aussi un moyen de corriger les inégalités cumulées, patentes dans

ce secteur, et que l'on ne saurait résorber seulement en se serrant la ceinture :

— qu'il suffise de comprendre combien les disparités cantonales quant au niveau médico-hospitalier, déjà considérables et choquantes (signes manifestes : les coûts hospitaliers respectifs, étroitement liés à la richesse cantonale), pourraient atteindre un niveau inacceptable si l'austérité n'était pas accompagnée de mesures de correction énergiques et différenciées : les écarts se creuseraient entre cantons faibles et cantons économiquement forts, à structure tertiaire, aux plus fortes densités de médecins, d'infirmières, aux équipements médicaux et sociaux les plus développés, et où, paradoxalement, les besoins exprimés sont les plus grands. La « crise » doit mettre la médecine à l'heure confédérale...

— qu'il suffise de comprendre aussi combien le vieillissement de la population, combiné maintenant avec les compressions budgétaires, impose l'accélération du changement des techniques et des modes de dispensation des soins. Déjà en période de vaches grasses, il était difficile de dire comment l'on s'accommoderait de l'accroissement prévisible et fort important du besoin en lits d'hôpitaux : les durées d'hospitalisation augmentent avec l'avancement en âge (les taux pour les personnes âgées sont environ quatre fois supérieurs à la moyenne) et l'on admet que la population âgée quintuplera au cours de ce vingtième siècle. Face à ces besoins gériatriques en pleine croissance, la « crise » doit accélérer la mutation de la médecine : « d'une médecine qui guérit ou peut guérir (spectaculairement parfois), il convient de faire une large place à la médecine qui soulage, à la médecine qui prévient ».

MERCI !

Merci à tous les abonnés de « DP » fidèles au poste pour 1975 !

Du haut en bas de l'échelle fiscale

Parallèlement aux questions budgétaires, les problèmes fiscaux vont, à n'en pas douter, devenir d'une brûlante actualité. Alors que restent pendants les projets de réforme socialistes et indépendants, une comparaison internationale s'im-

pose qui fournira les points de repère nécessaires dans un débat complexe. L'OCDE a confronté dernièrement les charges fiscales dans douze Etats membres.

CHARGES FISCALES EN POUR-CENT DU PRODUIT NATIONAL
(ensemble de la production des biens et des services)

	<i>Impôts directs (Rang)</i>	<i>Impôts indirects (Rang)</i>	<i>Contributions sociales (Rang)</i>	<i>Total</i>
1. Danemark	21,2 (1)	19,0 (1)	3,8 (12)	44,0
2. Pays-Bas	14,4 (4)	12,8 (10)	15,0 (1)	42,2
3. Suède	19,6 (2)	14,7 (7)	7,5 (8)	41,8
4. Norvège	12,2 (6)	18,6 (2)	10,7 (5)	41,5
5. Autriche	9,6 (11)	17,5 (3)	9,7 (7)	36,8
6. Grande-Bretagne	14,6 (3)	16,1 (4)	5,0 (11)	35,7
7. France	5,7 (13)	15,0 (6)	14,9 (2)	35,6
8. Belgique	11,6 (8)	13,1 (9)	10,5 (6)	35,2
9. République fédérale d'Allemagne	10,8 (9)	12,0 (11)	11,7 (3)	34,5
10. Canada	14,2 (5)	15,4 (5)	2,6 (13)	32,2
11. Italie	5,8 (12)	13,4 (8)	11,7 (3)	30,9
12. Etats-Unis	12,2 (6)	9,9 (12)	5,7 (9)	27,8

A noter : la Suisse figurerait parmi les pays où l'imposition directe (revenus, fortune, bénéfices et successions) serait la plus faible (si l'on tablait sur le taux d'imposition des revenus élevés, la Suisse viendrait en tout dernier lieu...) en moyenne.

La diversité des prestations sociales n'explique qu'en partie les écarts marqués que révèle la statistique quant au poids des contributions so-

ciales. Les montants relativement faibles perçus au Canada et aux Etats-Unis reflètent un développement assez peu poussé des assurances obligatoires vieillesse et maladie. En revanche, si ces pourcentages sont relativement bas en Suède, au Danemark et en Grande-Bretagne, c'est parce que la sécurité sociale est financée en grande partie par le biais de l'impôt.

ANNEXE DE L'EDITORIAL

Médecine et économie

Tenter de discerner l'avenir de la médecine, c'est aussi s'interroger sur les étapes franchies ! C'est à quoi s'attachait Pierre Gilliland devant les participants aux cinquièmes rencontres de l'Institut de

la vie à Genève, au milieu du mois de décembre passé. Le résumé du directeur de l'Office de statistique de l'Etat de Vaud mérite la citation pour la démystification de la jeune science médicale qu'il opère en quelques lignes :

« Le mythe de l'âge d'or est tenace. La peste de 1348-49, dont on a pu reconstituer les étapes, a

enlevé par vagues le tiers de la population d'Europe. Même en temps de paix et en l'absence de famine, la mort est une compagne tellement familière que la résignation est générale. L'espérance de vie oscille autour de 35 ans. A certaines époques, un enfant sur deux n'atteint pas un an d'existence. La médecine apporte alors réconfort et consolation. Elle est pratiquement inefficace.

» En 1798, Jenner vaccine un enfant. Si les effets sur le plan médical sont faibles, cette date marque un pas décisif dans la lutte contre la maladie, par un moyen intellectuellement maîtrisé. C'est en 1798 aussi que paraît l'« Essai sur le principe de population », de Malthus. Au « banquet de la vie », il y a des indésirables, écrit-il. La faim et la mort, instruments certes cruels pour ce théologien qui réclame, entre autres, l'abrogation de la loi d'assistance aux pauvres pour préserver la survie des nantis, contribuent à un équilibre et préviennent des maux pires pour l'avenir.

» Ce sont des découvertes et des progrès en matière d'alimentation (maïs, pommes de terre, méthodes de culture), et d'hygiène qui ont d'abord amélioré la résistance des individus. Puis les progrès économiques, l'extension des mesures sociales, démentent les sombres prédictions malthusiennes, malgré les vicissitudes de l'industrialisation et de l'urbanisation du XIXe siècle.

» Il y a un siècle, dans notre pays, l'hôpital commençait à peine de sortir du rôle d'asile pour pauvres et mourants. On peut même lire dans le recueil des lois d'un de nos cantons, en 1867, que les hôpitaux n'étaient pas destinés aux malades !

» L'effet des progrès de la médecine est donc tardif dans l'histoire de l'humanité. La médecine a amélioré un processus en cours, mais ne l'a pas provoqué.

» Ainsi, pour la Suisse, la durée moyenne de vie, de 50 ans au début du XXe siècle, inférieure à 65 ans, sexes réunis, au début de la Deuxième Guerre mondiale, atteint actuellement environ 70 ans pour les hommes et 76 ans pour les femmes.

» On vient de célébrer le 150e anniversaire de

la naissance de Pasteur. La médecine et les sciences qui la sous-tendent sont donc bien neuves dans l'histoire de l'humanité. »

C'est dans cette perspective qu'il s'agit d'apprécier un phénomène extrêmement important sur le plan de la démographie médicale, dont on a beaucoup parlé ces derniers mois, mais qui prend un tout autre poids en raison de la stagnation économique : la densité médicale va pratiquement doubler en Suisse de 1970 à 1985. Or l'on sait que l'« offre » médicale engendre la « demande » de consommation médicale, une propension de la population à recourir et des médecins à prescrire. D'où un risque de spirale montante en matière

de coûts (sans parler de la formation) particulièrement préoccupante.

Veut-on des chiffres plus précis sur cette progression (considérable en l'espace de 15 ans seulement), qui constituera un changement fondamental pour un système de santé encore dans ses balbutiements ?

De 126 en 1950 et de 147 médecins pour 100 000 habitants en 1970 (1 médecin pour 680 habitants) la densité médicale s'élèvera à environ 220 en 1980 (1 médecin pour 450 habitants) et atteindra près de 270 (1 médecin pour 375 habitants) vers 1985-1990.

Effectifs et répartition des médecins, assistants et étudiants en 1950, 1960 et 1970 et estimations pour 1980 :

	PROPORTIONS				EFFECTIFS				Ind. 1980 1960 = 100
	1950	1960	1970	1980	1950	1960	1970	1980	
1. Etudiants CH + étr.	3 213	3 117	6 229	8 000	35.1	30.1	40.3	35.7	257
2. Méd. ass. CH + étr.	1 773	2 086	3 240	7 600	19.4	20.2	21.0	33.9	364
3. Méd. en activité	4 172	5 141	5 972	6 800	45.5	49.7	38.7	30.4	132
Totaux	9 158	10 344	15 441	22 400	100	100	100	100	217

L'ACCÉLÉRATION DES COÛTS DE SANTÉ

En valeur monétaire de 1970, de 1 milliard en 1950 et de 4,4 milliards en 1970, les dépenses s'élèveront à environ 10 milliards en 1980. Ces montants ne comprennent pas les dépenses pour soins dentaires et les prestations sociales en cas de maladie. De 3 % du PNB en 1950 et de 5 % en 1970, la part s'élèvera à 8-9 % vers 1980; elle pourrait croître à 12 %, voire plus, d'ici 2000.

Le coût de la sécurité médico-sociale est lui aussi étroitement lié à l'âge et au sexe. La dépense moyenne par femme assurée est plus élevée, d'un tiers environ, que pour un homme. Les dépenses par assuré augmentent, elles aussi, statistiquement avec l'avancement en âge. En effet, plus l'âge

s'élève, plus s'accroît la probabilité d'être malade, voire gravement malade.

Les dépenses sanitaires ne s'autolimitent guère, mais plutôt s'autoalimentent. Ces dernières années, il y a eu un rattrapage en matière de santé; mais cette accélération souligne la nécessité de

	DÉPENSES, MILLIONS (fr. 1970)			% PNB	DÉPENSES PAR HAB. (fr. 1970)		
	Expl. hosp. const.	Méd. pharm.	Totales et ind.		Francs	Ind.	Aug. ann. moy. %
1950	400	600	1 000	3,1 %	210	100	4,1 %
1960	750	950	1 700	3,3 %	313	149	4,1 %
1965	1 400	1 300	2 700	3,8 %	450	214	7,6 %
1970	2 400	2 000	4 400	5,0 %	700	333	9,3 %
1980	5,500	4 500	10 000	8-9 %	1 470	700	7,7 %

Parallèlement, le recrutement des personnels soignants s'avère difficile. Il en est de même du personnel de maison.

Le décalage entre effectifs de médecins et d'infirmières diplômées risque d'être brusque ces prochaines années. On peut sérieusement poser les questions suivantes, qui ressortent de l'analyse démographique :

- Les médecins installés ne seront-ils pas, d'ici 15 ans, plus nombreux que les infirmiers et infirmières diplômés ?
- Le nombre des médecins et assistants dans les hôpitaux ne tendra-t-il pas à se rapprocher grandement de l'effectif du personnel infirmier diplômé ?
- Quelles seront les incidences de cette évolution sur les statuts, les responsabilités, les tâches et les pouvoirs de décisions respectifs ?

Plus que les modifications de densités respectives des personnels de santé, c'est la rapidité du processus qui est préoccupante, lorsqu'elle remet en cause le développement harmonieux d'un système de santé déjà secoué au premier chef au gré des fluctuations de l'économie.

réfléchir au sens de l'évolution à long terme et à redéfinir les objectifs et les finalités.

Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses de santé de 1950 à 1970 et présente une évaluation pour 1980 (en valeur monétaire de 1970).

Jura: tout n'est pas joué!

Traitant du Jura, on voudrait, en faisant le bilan de l'année 1974, pouvoir dire que la question jurassienne appartient désormais au passé, et que l'on peut maintenant s'intéresser à la construction du nouvel Etat suisse.

Cependant, si le vote du 23 juin 1974 a consacré la naissance du Canton et de la République du Jura, il n'en a malheureusement pas pour autant résolu le problème de ses frontières.

On sait en effet qu'après avoir affirmé l'unité du Jura (en faisant même de cette idée l'axe essentiel de sa campagne plébiscitaire), le mouvement probernois tente maintenant de démontrer que ce concept tient du mythe et qu'il y a moins de parenté entre un Jurassien du Nord et un Jurassien du Sud qu'entre ce dernier et un Bernois.

Venant des immigrés alémaniques, une telle argumentation ne saurait surprendre. Il s'agit en l'occurrence d'un réflexe nationaliste naturel, sinon justifié.

De la part de certains autres citoyens, l'explication d'une telle attitude doit être recherchée dans les profondeurs moins avouables de l'anticatholicisme. Cette résurgence d'une mentalité datant des guerres de religion pourrait étonner à l'époque de l'œcuménisme, alors que le danger principal pour les croyants ne vient en fait, semble-t-il, pas de la concurrence des autres confessions, mais bien plutôt d'une irréligiosité croissante.

Politique et religion

Là n'est cependant ni notre propos, ni le fond du problème. L'emploi des arguments confessionnels, condamnés du reste par toutes les autorités religieuses, manifeste d'une part l'absence d'objections sérieuses et rationnelles à une autonomie du Jura tout entier, et d'autre part les ambitions à peine voilées de quelques politiciens de la région.

C'est auprès des catégories sociales les moins politisées et les moins conscientes qu'une propa-

gande confessionnelle aussi rétrograde trouve le plus d'échos. La démonstration parfaite de l'exploitation de cette réalité peut être trouvée dans la mobilisation et l'acharnement notamment des femmes de Force démocratique, ainsi appelées à une nouvelle « guerre sainte » :

— c'est chez elles que les valeurs religieuses sont les plus fortes, et donc les plus « exploitables » ;
— n'ayant que peu ou pas de contacts (à travers les associations jurassiennes) avec des gens du Nord, les femmes sont moins sensibles que les hommes à l'unité réelle du Jura ;

— elles sont plus méfiantes, dans le climat jurassien actuel, à l'égard de l'avenir et de la nouveauté : leur comportement est en cela constamment plus conservateur que celui de leurs concitoyens ;

— enfin (et cela n'est peut-être pas la moindre des choses), pour la première fois de leur vie politique, on a besoin d'elles.

Le conflit permanent

Éliminée la possibilité pour les citoyens du Jura-Sud de se prononcer sur l'idée d'un demi-canton (l'initiative constitutionnelle du mouvement pour un Jura-Sud autonome), il reste aux intéressés à se prononcer pour le nouveau ou « pour l'ancien » canton.

Les partisans de Berne semblent pouvoir l'emporter dans le district de Courtelary et éventuellement à La Neuveville. Mais dans ces districts, une importante — malgré tout — minorité autonomiste (et qui se renforcera certainement à cette occasion) continuera la lutte avec l'appui, officiel cette fois, d'un Canton helvétique (la menace n'est ici négligeable ni pour le canton de Berne, ni pour la Confédération).

Dans le district de Moutier, les forces sont à ce point équilibrées que tout pronostic apparaît comme relevant plus d'un jeu de hasard que de l'analyse politique sérieuse. Si c'est dans cette région que les efforts des uns et des autres vont

se concentrer, c'est aussi dans cette région que l'argumentation politique devra être la plus serrée et la plus crédible : on est relativement loin de Bienne, le mélange et la cohabitation des origines et des religions rend difficile l'utilisation d'affirmations mensongères. C'est enfin cette région qui, quelle que soit l'issue du scrutin, aura le plus à souffrir de l'éclatement du Jura. Ceci est si vrai que le district de Moutier n'aura en définitive pas à choisir entre deux sortes d'avantages (repartir avec Berne ou rester avec le Jura), mais il aura à choisir le moindre mal.

Germanisation

A plus long terme l'enjeu de la partie qui se joue actuellement dans le Jura, c'est sans conteste la mise en question du rapport des forces linguistiques actuel dans la Confédération.

En effet, avec l'importante immigration alémanique, en particulier dans le Sud du Jura, seule la forte et active résistance des autonomistes jurassiens jusqu'à ce jour est parvenue à empêcher un recul de la limite des langues.

Dans un futur plus ou moins proche, moitié pour coller à des réalités sociales (proportion actuelle des Alémaniques dans la population résidente), moitié pour des raisons politiques et pratiques, on généralisera, dans un premier temps, le bilinguisme et, dans un deuxième temps, on passera à une germanisation complète.

Les habitants du Jura-Sud ont d'ores et déjà renoncé à s'opposer à ce mouvement d'intégration à l'ethnie dominante. En renonçant, en effet, au nom d'un « suissisme » élémentaire, à suivre les partisans du canton du Jura dans la défense de la langue et de la culture française, ils ne trouveront demain aucune justification politique pour s'opposer à cette évolution linguistique.

Retombées fédérales

Ce n'est pas faire preuve d'un manque de tolérance ou d'absence d'esprit confédéral que de s'inquiéter de cette aggravation du déséquilibre entre latins et alémaniques au sein de la Confé-

dération et de l'affaiblissement à terme de la Suisse romande.

Les tendances à l'hégémonie de nos Confédérés suisses alémaniques (déjà discernables dans le domaine économique) risquent à plus long terme de provoquer un grave conflit politique entre les diverses communautés ethniques.

L'ouverture des frontières nationales et les influences de l'environnement international (poids

respectifs de l'Allemagne et de la France) pourront également accélérer et renforcer l'apparition de ces tensions internes.

Pour n'avoir pas voulu prêter la main à une solution politique complète et définitive de la question jurassienne, la Suisse de demain risque bien de subir au plan confessionnel peut-être, au plan linguistique plus sûrement, de graves perturbations internes.

internationale... Ou le patronat aurait-il intérêt à passer le débat sous silence ?

Un doute...

Voilà qui, aussi, devrait laisser planer un doute sérieux sur le « réalisme » de l'Alliance de sociétés féminines suisses qui, répondant à la même consultation du Département de l'intérieur, propose des actions concrètes résolument novatrices, au lieu de s'en remettre aux « solutions déjà adoptées » prônées par le patronat :

— élaboration de programmes d'éducation permanente pour les femmes qui désirent se recycler à l'âge de 30 ou 40 ans (recyclage social, culturel et professionnel) ;

— étude d'un statut de travail à temps partiel ;
— enquête sur la situation juridique et sociale de la femme seule ;

— recherche de cas individuels et collectifs où l'égalité des salaires entre homme et femme n'est pas appliquée ;

— revalorisation du travail ménager ; programmes de cours s'adressant aux hommes et aux femmes ;

— action sur les mass-médias pour présenter la femme autrement que comme « femme-objet » (sois belle et tais-toi).

Autant d'« actions » nécessaires, autant de failles dans notre organisation sociale ? Ou le patronat helvétique aurait-il intérêt à lénifier la situation ? Voilà qui devrait enfin rendre caducs la plupart des colloques qui seront organisés du 17 au 19 janvier prochain à l'occasion du congrès suisse pour l'année internationale de la femme, et dont les objets témoignent tous, ou presque, de l'existence de « problèmes », pour ne pas dire plus : pourquoi aborder des sujets tels que « la femme dans le monde du travail » ou « la femme et les assurances sociales », si le ciel est aussi bleu que le dépeint le patronat helvétique ? Ou le patronat aurait-il avantage à fermer les yeux sur la réalité ?

Les patrons suisses font la vie belle à la femme

De toute évidence, l'année internationale de la femme s'annonce, pour l'Union centrale des associations patronales suisses, sous les meilleurs auspices.

Alors qu'un récent rapport de l'Organisation internationale du travail constate que l'inégalité des salaires à travail égal continue d'être l'une des « formes les plus flagrantes de la discrimination contre les femmes, bien que le principe « à travail égal, salaire égal » ait été presque universellement accepté », le patronat helvétique dresse, quant à lui, un bilan résolument optimiste de la situation de la femme dans notre pays.

Répondant au Département fédéral de l'intérieur qui soumettait aux milieux intéressés le rapport sur la femme suisse rédigé par l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich (sur mandat de la commission nationale suisse de l'Unesco), le Vorort déclare notamment : « Dire que « la situation de la femme ne s'est guère encore améliorée », et que « l'égalité politique qu'elle possède reste purement formelle », ne correspond pas à la réalité actuelle. La femme jouit en effet aujourd'hui d'une véritable égalité de droits dans bien des domaines. Et elle sera amenée à l'assumer de plus en plus. »

Et plus loin : « Les employeurs ne peuvent guère partager le point de vue des auteurs du rapport selon lequel « les femmes sont frustrées d'une partie de leurs droits légitimes », et « la Suisse elle-même est privée de la contribution impor-

tante qu'une population féminine pleinement développée et intégrée serait susceptible de lui apporter et ce grâce à ses facultés morales et intellectuelles jusqu'ici inexploitées. » Il est certain qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et que cela sera fait. Mais on y parviendra plus sûrement en poursuivant sur la voie des solutions déjà adoptées qu'en recourant aux solutions « nouvelles et réalistes », dont le rapport des sociologues fait état. Les employeurs ont pris conscience du changement social qui s'est produit tout particulièrement depuis la deuxième guerre mondiale en ce qui concerne la femme et ses activités, et ils ne restent en aucune manière attachés à un « passé qui ne tiendrait pas compte des données et des valeurs actuelles ». On ne peut donc pas parler raisonnablement d'une discrimination systématique et délibérée exercée par les employeurs à l'encontre des femmes ».

Une ombre...

Voilà qui, en vérité, devrait jeter une ombre sur le rapport de l'OIT déjà cité, et selon lequel les salaires féminins représentent, dans les pays industrialisés, 50 à 80 % de ceux des hommes pour un temps de travail égal, et qui devrait également rejeter inexorablement comme des vues de l'esprit les statistiques menées sur le même sujet en Suisse et qui ont le malheur de confirmer grosso modo les calculs de l'organisation

POINT DE VUE

A l'étage au-dessus, pour faire de la place

M. Gérard K. O'Neil a raison ¹.

Certes, l'idée est loin d'être neuve, mais lui, il a fait des calculs. Tout ne me plaît pas dans son projet : en particulier la densité de population est trop grande dans ses stations.

Mais, dans l'ensemble, c'est bigrement bien conçu. Et même remarquable !

M'est avis qu'il faudrait mettre immédiatement la chose en route. C'est même le dernier moment.

Quelques milliards de dollars carottés aux budgets militaires (déments, ces budgets !) et le train peut être lancé sur ses rails.

Rendez-vous compte, ce serait fantastique !

Et puis, fantastique ou pas, c'est la seule solution. De plus, il est bien vrai que « we can do so without robbing or harming anyone and polluting anything ». C'est capital.

Au fond, ce n'est pas un problème technique. Pas vraiment. C'est, très exactement, de la

mystique appliquée. Un travail de joyeux moines. Pour moitié de la cybernétique et pour moitié du chant grégorien. Pour moitié de la technologie du titane et pour moitié une valse de Strauss. Pour moitié une humilité bénédictine et pour moitié une foire pantagruélique.

Et puis, même si ce n'était rien de tout cela, c'est la seule solution.

Souvenir : j'étais assis par terre dans les couloirs du Palais de la Découverte, devant la télé et avec toute une bande de traîne-savates, quand Armstrong a mis le pied dessus. Un silence à couper au diamant. Trente secondes plus tard, l'explosion ! Tout le monde se serait la rame, se tapait sur les épaules et braillait n'importe quoi.

C'était le début, minuscule, de la grande Saga. Le déclic. Le premier coup de guitare de la fiesta.

Désormais, je fais partie des rats qui estiment qu'une partie des rats doit quitter le bateau.

Sinon nous finirons comme des lemmings.

Gil Stauffer

¹ Cf. « Physics Today », septembre 1974, page 32. Copie contre 2 francs.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Une petite leçon à son maître d'école

C'est un métier bien redoutable que celui de maître d'école : on y est exposé sans cesse à rencontrer des élèves infiniment plus doués, infiniment plus intelligents qu'on ne l'est soi-même...

Je venais de retrouver par hasard l'une de mes gymnasiennes des premières années 60, devenue astrologue et participant comme telle aux foires, luna-parks, etc., de Suisse romande ; je reçois le même jour une lettre d'un ancien élève, profes-

seur pour sa part de télécommunications à l'EPFL — on le voit, le baccalauréat mène à tout ! Lequel me démontre le plus courtoisement et le plus clairement du monde que je suis encore plus « bouché » que je ne l'imaginai et que je me suis complètement trompé dans mon billet consacré aux nouveaux tarifs PTT (DP 298).

Du fond à la forme

Désormais, parfaitement éclairé sur le fond, mais continuant de m'étonner de la forme, du langage utilisé, je me permets de recopier sa précieuse mise au point :

« Avec 1,10 fr., vous n'avez pas droit à 16,3 s.

mais bien à 3 minutes de conversation (ce qui est tout de même plus honnête !), comme l'indique d'ailleurs clairement le titre de la colonne. En fait, on ne taxe plus les conversations par tranches (même entamées) de 3 minutes mais en envoyant au compteur de taxe de l'abonné des impulsions d'une valeur de 10 c. (= unité de taxe) d'autant plus fréquentes que la distance est plus grande.

» Ainsi, si la taxe est de 1,10 fr. pour 3 minutes, il faut envoyer 11 impulsions de 10 c. pendant 3 minutes = 180 s., soit une impulsion toutes

180

les $\frac{180}{11} = 16,363\dots$ s. Vous voyez que le

11

chiffre donné par les PTT est en fait arrondi !... Je m'excuse de toute cette arithmétique, mais lorsqu'on prétend parler de sujets techniques, il faut se méfier de ce genre de pièges... »

Je me méfie, et promets de me méfier plus encore à l'avenir ! En attendant, merci.

Eclairer ou éblouir

Et mon correspondant de conclure justement qu'il faut relever le souci d'honnêteté et d'information des PTT. Justement, tout en se demandant peut-être si de telles précisions (non pas celles qu'il me donne, mais celles du tableau) ne sont pas pour le profane peu doué que je suis plus éblouissantes qu'éclairantes !

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La Suisse en 2075

« Nebelspalter », journal satirique alémanique fondé en 1875, consacre son premier numéro de cette année à la Suisse dans cent ans. La page de garde nous montre le Cervin entouré de tours immobilières. Le dessin est signé Barth.

Ainsi, avec des hauts et des bas, un journal satirique et humoristique (*Schweizerische humoristisch-satirische Wochenschrift*) a tenu un siècle alors que de tels journaux disparaissent rapidement en Suisse romande. A méditer.

Notons un autre dessin humoristique consacré à la « *Neue Zürcher Zeitung* » avec cette légende : « C'est fou ! Mon arrière-grand-père recevait trois éditions quotidiennes de la NZZ et maintenant ce n'est plus qu'un calendrier annuel ! »

L'Université ouvrière de Genève

— Dans la « *National Zeitung* » (1), un bon article de Jürg Altwegg sur une institution sans pareille dans notre pays, l'Université ouvrière de Genève. La conclusion : « On parle volontiers d'éducation permanente et sa nécessité est généralement reconnue. A cet égard l'Université ouvrière genevoise ne peut être qu'un exemple pour d'autres cantons et villes sur la manière dont on peut organiser, sans trop de sacrifices personnels, un perfectionnement intégré à la vie quotidienne. »

« *Politica Nuova* » a dix ans

— Même si on ne la trouve pas dans les kiosques alémaniques, signalons le dixième anniversaire de l'hebdomadaire tessinois « *Politica Nuova* », organe du Parti socialiste autonome. Au début, c'était le journal d'une équipe cherchant à animer la gauche démocratique. Des exclusions amenèrent la création du PSA dont « *Politica Nuova* » devint l'organe officiel en 1969.

Actuellement quatre journaux politiques de gauche « coexistent » au Tessin : le quotidien (mais oui !) socialiste « *Libera Stampa* », les hebdomadaires « *Politica Nuova* » (PSA) et « *Il Lavoratore* » (Parti du Travail) et le mensuel « *Rosso* » (LMR).

— Abondance de matière intéressante dans le supplément, pourtant de volume réduit, de la

« *National Zeitung* » du week-end. Pour ouvrir le cahier, un travail substantiel de Jean Améry sur les idéologies en vogue : l'auteur se propose de mettre en garde contre les dangers d'un conservatisme modernisé en répondant aux questions posées par l'apostrophe de Giscard d'Estaing au leader de l'opposition de gauche lors de la dernière campagne présidentielle française : « Vous êtes, Monsieur Mitterand, un homme du passé ! » Dans le corps de la publication, les pages habituelles consacrées à la situation de la femme ; au sommaire, « *La longue marche des Chinoises* » (reportage de Regula Locher), le point sur l'évolution d'un groupement de femmes homosexuelles à Zurich.

Dieu et le monde

A noter, outre ces deux sommes importantes, la suite du débat engagé par Robert Mächler et Kurt Marti sur le thème Dieu et le monde (dialogue entre un agnostique et un chrétien).

— Dans le magazine hebdomadaire du « *Tages-Anzeiger* », un essai d'analyse de la crise d'octobre 1929.

A qui profite la « crise »

Le volume d'affaires des banques en 1974 est, à n'en pas douter, spécialement révélateur, si on le compare aux statistiques de 1973, d'une certaine exploitation de la crise...

Le bilan des banques a enregistré une croissance plus forte en 1974 qu'en 1973. Selon les statistiques établies sur la base des rapports mensuels de 72 banques (5 grandes banques, 28 banques cantonales et 39 banques régionales et caisses d'épargne), le taux de croissance a atteint 4,1 % au cours des trois premiers trimestres de cette année contre 1 % seulement au cours de la période correspondante de 1973.

La croissance la plus forte a été enregistrée auprès des établissements dont l'activité est principalement axée sur le marché intérieur, c'est-à-dire auprès des banques cantonales, régionales et d'épargne.

Le bilan des banques cantonales s'est accru de 7,2 % au cours des neufs premiers mois de 1974, celui des banques régionales et des caisses d'épargne de 3,8 %, tandis que le bilan des grandes banques qui, par définition, traitent davantage avec l'extérieur, a augmenté de 2,6 %.

Les années folles

Tous ces morts
A l'écran
Fiéronnent
L'air d'y croire.

Valentino
Demain
La neige
A pris le deuil.

D'Annunzio s'enmonocle.

Assaut de pellicule
De Doumergue
A Doumer.

Seule à peu près vivante
Joséphine
Baker
Hante
La Malmaison.

Gilbert Trolliet

Zones insalubres pour cause de bruit

« La fixation de valeurs-limites est une décision politique pour laquelle — outre les effets du bruit des avions sur l'être humain — il y a aussi lieu de tenir compte de considérations économiques, techniques et de planification. La communauté de travail n'est pas en mesure de juger ces derniers facteurs avec la compétence voulue. Elle se borne à fournir des bases qui reposent sur les résultats d'enquêtes suisses ».

Voilà une conclusion qui, c'est le moins que l'on puisse dire, manifeste une certaine prudence ! Ce n'est pourtant pas une raison pour passer sous silence le rapport¹ tant attendu — au moins par les intéressés — sur les nuisances qui détériorent la qualité de la vie des personnes habitant dans le voisinage des aéroports de Zurich, Genève et Bâle : les renseignements accumulés par les collaborateurs du professeur Etienne Grandjean, directeur de l'Institut d'hygiène et de physiologie du travail de l'École polytechnique fédérale de Zurich, sont en effet assez significatifs pour remettre en cause l'urbanisme et l'architecture aux abords directs (et même plus lointains) des principaux carrefours du trafic aérien helvétique.

Quelques exemples situeront mieux la portée du gigantesque effort entrepris pour fixer des normes satisfaisantes en la matière.

Tout d'abord, la méthode de travail. Il est d'usage d'exprimer, en un premier temps, les problèmes de bruit en « décibels ». Mais ces unités qui permettent de mesurer l'intensité du bruit sont insuffisamment précises lorsqu'il s'agit d'évaluer la « gêne » provoquée par un bruit (élargissement de la notion, notamment à la durée de la nuisance et à sa fréquence). D'où l'introduction d'une unité dite NNI, d'après l'anglais « Noise and Number Index ».

Il est dès lors possible d'établir des « courbes de gêne » relativement précises. Dans ce cas, elles furent d'abord calculées sur la base des indications fournies par les aéroports sur les mouvements d'avions et les types d'avions notés pendant cinq

jours de l'été 1969. Il fut alors possible de déterminer sur le terrain des zones dans lesquelles plus de 4000 ménages allaient être interrogés (1213 furent questionnés dans la zone de moins de 30 NNI, 1094 dans la zone de 30 à 39 NNI, 1143 dans la zone de 40 à 49 NNI et 654 dans la zone de 50 NNI et plus).

Les questions posées permettaient de faire l'inventaire des diverses atteintes à la qualité de la vie dans les régions plus ou moins proches des aéroports; on notait particulièrement la gêne dans les conversations, dans l'écoute de la radio et de la télévision, dans la détente, dans le sommeil, dans le travail, par vibration des immeubles, par sursauts.

A titre de curiosité, les différences de sensibilité au bruit :

A. Sont peu sensibles au bruit (en moyenne) :

- les femmes
- les jeunes de dix-huit à trente ans
- les personnes ayant une brève durée de résidence
- les célibataires et divorcés (?)
- les personnes habitant des logements bien isolés
- les personnes ayant des intérêts dans l'aviation
- les personnes ayant pris l'avion plus de dix fois
- les personnes travaillant pour l'aéroport.

B. Par contre, sont très sensibles au bruit :

- les personnes de tendance négative à l'égard de la technologie
- les personnes plus fortement gênées qu'il y a un an
- les personnes qui redoutent les chutes d'avions
- les personnes qui croient supporter les frais du trafic aérien.

Regroupant les indications principales recensées, les experts parviennent à dresser un tableau comparatif des effets du bruit dans deux zones expo-

sées à des nuisances d'intensité moyenne (34 à 36 NNI) et de forte densité (49 à 51 NNI) :

	% des personnes gênées	
	Zone 34-36 NNI	Zone 49-51 NNI
Fortement gênées	12,3	43,2
Conversations troublées	9,0	46,5
Détente troublée	9,4	31,8
Sommeil troublé	8,2	24,1
Bruit des avions	7,8	36,2
Sourdines	4,1	5,0
Somnifères	6,6	8,5
Déménagement	5,7	30,3
Fermeture de fenêtres	16,0	38,5

D'où il résulte qu'une exposition au bruit des avions dans une zone de 50 NNI occasionne une trop forte proportion de troubles chez les riverains, et que les gênes ne deviennent de faible ampleur que dans les zones supportant moins de 35 NNI.

Se trouvent donc caduques les classifications (datant de 1969) des experts jusque là respectées et qui étaient basées sur la « hiérarchie » suivante :

- Zone A : 25 à 30 NNI - faible gêne
- Zone B : 30 à 50 NNI - gêne moyenne
- Zone C : 50 NNI et plus - forte gêne.

Et s'impose une échelle nouvelle :

- Zone A : jusqu'à 34 NNI - logement peu affecté
- Zone B Z : 35 à 44 NNI - affecté
- Zone C : 45 et plus - fortement affecté.

On voit dès l'abord que ces nouvelles études devront être suivies d'un certain bouleversement de l'habitat aux abords des aéroports : des zones classées comme « salubres » et habitables seront réservées à des entrepôts, à des industries, à des cultures ou à des champs d'exercices militaires. Voilà donc pour la logique scientifique ! Reste en effet à mesurer sur le terrain le poids des impératifs politiques et financiers...

¹ Cité dans « Vivre demain » (décembre 1974), le périodique de l'Institut de la Vie, du WWF et de l'ARAG (Association des riverains de l'aéroport de Genève).